

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création d'une halle technologique dédiée aux métiers de la mécanique au lycée de Langon, l'expérimentation "Recruter", la pépinière d'entreprises à La Réole, des actions du contrat local de santé, des projets de maisons de santé pluridisciplinaires, les pôles d'échange multimodaux aux gares de Langon et de La Réole, des projets de tiers-lieux, l'action collective en faveur de l'artisanat et du commerce, des actions de revitalisation du centre-ville à La Réole, la médiathèque intercommunale à Langon, le développement du tourisme fluvial sur la Garonne, l'itinérance le long de la Garonne de Langon à Bordeaux, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à La Réole, l'aménagement touristique du site du Lac de la Prade à Bazas, des actions de la filière de la silver économie, des actions sur la filière forêt-bois, le soutien de la filière fragilisée vins doux de Bordeaux, des actions sur les circuits courts.

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Cœur-Entre-Deux-Mers

Le périmètre de contractualisation du Cœur-Entre-Deux-Mers, situé à l'est du département de la Dordogne, à la confluence de la Dordogne et de la Garonne, se compose du PETR Cœur-Entre-Deux-Mers et des 5 Communautés de communes du secteur de Saint Loubès, des Coteaux Bordelais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers, du Créonnais et de l'Entre-Deux-Mers. Le territoire comprend 90 communes et dépasse les 100 000 habitants.

Le projet de territoire du Cœur-Entre-Deux-Mers, intitulé "Ambition 2020", a fait l'objet d'un important travail de prospective participative en 2018-2019 pour aller vers le projet "Ambition 2030".

Le Cœur-Entre-Deux-Mers n'est pas un territoire homogène et subit d'importantes mutations. Aux portes de l'agglomération bordelaise sur une large frange à l'Ouest, cette partie périurbaine du territoire, très attractive, est sous l'influence directe de la métropole et fortement dépendant du moteur pendulaire. A l'Est, la communauté de communes rurales de l'Entre-Deux-Mers, limitrophe du Lot-et-Garonne, dénote avec des spécificités pleinement rurales.

Une des principales préoccupations des acteurs et décideurs locaux est la mobilité domicile-travail, du fait de la forte dépendance à la voiture incitant à réfléchir à d'autres formes de mobilités, plus actives et inclusives, ainsi que de la nécessité à améliorer le raccordement aux infrastructures, tant routières que ferroviaires, qui sont limitrophes au territoire.

Du fait de la grande attractivité du Cœur-Entre-Deux-mers, les acteurs et décideurs locaux sont également particulièrement vigilants en matière de gestion du foncier, de dynamisation des centres-bourgs maillant le territoire, de transition écologique et environnementale. Ainsi, le PETR élabore un projet alimentaire de territoire particulièrement ambitieux.

Les revenus pendulaires, importés par les 27 600 actifs qui résident dans le territoire et travaillent à l'extérieur (63,7% des actifs), constituent la principale source de revenus captés par le territoire. Ainsi le territoire s'inscrit dans une trajectoire d'hyperspécialisation, porteuse de risques sur le plan environnemental.

Ce constat rend nécessaire de réguler la dynamique d'accueil, en visant la réduction des déplacements et le développement de mobilités durables notamment.

La situation sociale du territoire apparaît favorable, la précarité de l'emploi y est modérée et le chômage inférieur aux moyennes. Le niveau de revenus de la population est supérieur à celui observé dans tous les territoires de référence et la pauvreté globalement peu marquée. Le territoire est toutefois hétérogène : la Communauté de communes rurales de l'Entre-Deux-Mers se distingue par la faiblesse du niveau de revenu de la population et des situations de pauvreté très répandues.

L'analyse socio-économique du Cœur-Entre-Deux-Mers démontre un système de redistribution des revenus captés dans la moyenne. Les moteurs de développement permettent d'assurer un volume de revenus en provenance de l'extérieur dans la médiane des territoires périurbains de la métropole bordelaise. Le territoire bénéficie d'une propension à consommer localement également située dans la médiane, qui laisse supposer une évasion commerciale moyenne.

La stratégie du contrat s'appuie sur 3 axes stratégiques :

1. Un territoire actif qui se développe en préservant ses équilibres
2. Un territoire accessible et solidaire
3. Un territoire coopératif et participatif.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création du lycée à Créon, la ligne expérimentale de car express Créon-Bordeaux, le pôle d'échanges multimodal de la gare de Sainte-Eulalie, les actions liées au projet alimentaire territorial, l'observation des entreprises et de l'immobilier économique, le projet de tiers-lieux de Créon, le soutien à la filière fragilisée vins doux de Bordeaux, la démarche collective de structuration de l'organisation touristique territoriale, la démarche d'écologie industrielle et territoriale, la maison des services à Targon.

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Médoc

Le périmètre de contractualisation du Médoc, situé au nord-ouest du département de la Gironde, le long de la façade Atlantique et de la rive gauche l'Estuaire de la Gironde, se compose du Pays-Parc naturel régional du Médoc et des 4 Communautés de communes de la Médulienne, de Médoc Estuaire, de Médoc Atlantique et de Médoc Cœur de Presqu'île.

La création prochaine du Parc naturel régional du Médoc, auquel s'emploie le Pays Médoc depuis 2010, est prévue avant l'été 2019.